

## ■ ORGEVAL

# DOMAINE DE LA BRUNETTERIE. La démolition du château prévue cette année

Les Amis du domaine de la Brunetterie œuvrent en partenariat avec la Ville dans le but de préserver et réaménager le parc et de restaurer les bâtiments historiques de la propriété, à l'exception du château qui sera démolé cette année.

Le devenir du domaine de la Brunetterie, propriété du XIX<sup>e</sup> siècle appartenant à la Ville depuis 1991, semble se préciser. En novembre 2015, la Ville a financé (5 000 euros) une étude opérationnelle d'une année, auprès d'étudiants en master 2 de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles. Une initiative approuvée par l'association « Les Amis du domaine de la Brunetterie », créée en avril 2014 et composée de 40 membres et d'une trentaine de sympathisants. Elle est présidée par Georges Barthe, Orgevalais spécialiste de la restauration du patrimoine.

« Sur la base d'un cahier des charges que nous avons proposé, tout le raisonnement de l'étude a été centré sur l'idée d'un parc public », explique Georges Barthe. L'étude, qui se veut un véritable outil de travail pour la commune comme pour l'association, dresse un état des lieux du parc et des bâtiments existants, mettant l'accent sur le volet historique et patrimonial.

### Manifestation culturelle

Parmi les certitudes, le château sera démolé cette année. « Nous ne connaissons pas la date, peut-être au cours du premier semestre, avance Georges Barthe. L'important pour nous est que cette démolition soit l'occasion d'une manifestation culturelle positive au profit des habitants. Beaucoup d'anciens sont



La date n'est pas encore fixée, mais le château sera démolé cette année. L'association tient à organiser une manifestation culturelle publique à cette occasion.

désolés de voir ce bâtiment disparaître... » Les animations restent à préciser. « On souhaite qu'il puisse y avoir des projections, de la musique, une exposition en lien avec l'histoire du lieu et la famille Foisil, dernière propriétaire du château. »

En lieu et place du château, il sera aménagé une terrasse. « Avec une balustrade et un pupitre rappelant l'histoire du château, cela servira d'espace pour des manifestations culturelles à l'image de celle que nous allons organiser au moment de la démolition. » L'association souhaite que l'escalier extérieur et les caves de la propriété soient conservés. « Les caves pourront servir de lieu de stockage. »

### Parkings

Selon l'association, deux points de l'étude restent à approfondir avec la municipalité. « Le premier concerne l'intégration du parc dans la ville et donc les aménagements à réaliser en termes d'accessibilité et de parkings. C'est à mon sens la pierre angulaire du projet. » Le président se dit inquiet de la volonté de la municipalité d'ouvrir le domaine au stationnement public pendant les deux ans de travaux en centre-ville (projet Feucherolles-Colombet). « Le maire nous assure que cela n'ira pas au-delà, mais on sait qu'il est toujours difficile de défaire des habitudes... » Point plus positif pour l'association : la Ville va aménager un circuit piétonnier pour relier le petit parc urbain du

projet Feucherolles-Colombet au parc de la Brunetterie.

### Nettoyer le parc

Le second point qui, toujours selon l'association, mérite réflexion : « Les aménagements paysagers ». À terme, un paysagiste professionnel sera choisi pour l'aménagement du parc, sur la base d'un cahier des charges élaboré à partir de l'étude. Pour l'association, il n'est pas question de reproduire le parc d'origine, dessiné par le paysagiste Édouard André (1840-1911), mais plutôt de « s'en inspirer ».

« En tout cas, nous n'en sommes pas là ! insiste le président Barthe. En revanche, nous souhaitons que, dès cette année, il soit organisé avec la Ville, des actions pour

### Des panneaux pour informer

L'association « Les Amis du domaine de la Brunetterie » a reçu une subvention du député David Douillet de 2 500 euros. « Nous allons l'utiliser dès cette année pour communiquer sur le projet, annonce le président Georges Barthe. Nous allons faire réaliser des

panneaux d'information, sur la base de documents de l'étude réalisée. Ces panneaux seront installés en limite du parc et en centre-ville. Les gens pourront les voir, notamment lorsqu'ils feront leur marché. »

### CHRONOLOGIE

Le château de la Brunetterie, avec ses deux communs, daterait des années 1860, selon Georges Barthe. « L'orangerie n'existait pas encore. » L'aménagement du parc avait été confié à Édouard André, paysagiste réputé à qui l'on doit, notamment, les parcs de Monte Carlo, Montevideo, Luxembourg, Cognac, etc.

« On estime que le parc a été réalisé entre 1860 et 1870, poursuit Georges Barthe. Notre chance est qu'il a décrit tout son travail et dressé un plan du parc de la Brunetterie dans son traité général de la composition des parcs et jardins en date de 1879. »

nettoyer, élaguer, refaire des massifs, supprimer certaines essences invasives... Beaucoup d'arbres ont colonisé le parc alors qu'ils n'en faisaient pas partie à l'origine... »

Enfin, dernier point, l'association qui a par ailleurs adressé une demande auprès de la direction régionale des affaires culturelles pour classer le domaine (parc et bâti) à l'inventaire général du patrimoine culturel, va confier une mission à un architecte du patrimoine. « Nous allons lui

demander de réaliser un diagnostic en vue de restaurer dignement les façades extérieures et les toitures des communs. Le but est de leur redonner leur apparence originale du XIX<sup>e</sup> siècle. »

T.R.

### ■ PRATIQUE

Rens. <http://lesamisdelabrunetterie-or.jimbo.com>

## Le maire : « Pour le parking, nous n'avons pas le choix »

Le maire : « Pour le parking, nous n'avons pas le choix » Le maire d'Orgeval, Yannick Tasset, confirme que la démolition du château aura bien lieu dans le courant de l'année, sans préciser la date. « À la place, dans l'immédiat, on aménagera un emplacement libre, ce qui ne veut pas dire qu'à terme, on ne reconstruira pas un autre bâtiment à la place : kiosque à musique, théâtre de verdure... les options sont ouvertes ! »

Au sujet de la décision d'ouvrir le domaine au stationnement pendant la durée des travaux en centre-ville (Feucherolles-Colombet), l'édile dit comprendre la déception de l'association :

« Mais, nous n'avons pas le choix. Nous ne pouvons pas couper le dynamisme de notre marché. Il faut que les commerçants puissent continuer à recevoir le chaland qui lui-même doit pouvoir continuer à stationner. »

### « Je suis partant ! »

Un système de navettes entrera en fonction le samedi pour permettre aux automobilistes de rejoindre le centre-ville et donc le marché depuis le Domaine de la Brunetterie. Toujours en termes de stationnement, la municipalité informe que le parking provisoire près de La Poste sera fermé à compter du mois de mars avant d'être cédé



Yannick Tasset, maire d'Orgeval.

au promoteur qui en fera un parking privé dans le cadre du projet Feucherolles-Colombet. « Et, sur la place, le long de la halle, nous allons instaurer un système de parking avec barrière à l'entrée, comme il en existe dans le centre de Villennes. Cela permettra d'as-

surer une meilleure rotation des véhicules, avec un système de gratuité pour le stationnement de courte durée. Ceux qui souhaiteront stationner plus longtemps iront au parc de la Brunetterie. »

Yannick Tasset approuve l'idée d'une manifestation au

moment de la démolition du château. « Je suis partant ! » Il annonce, dès 2017, la mise en œuvre de travaux d'aménagement de la rue de Colombet qui longe le parc et relie la rue de Feucherolles. « Nous allons élargir la route et refaire le mur de soutènement. Nous allons également aménager une entrée du parc, en face du chemin du Ru (de Russe) pour que les piétons puissent se promener depuis le bas d'Orgeval jusque dans le parc. »

Les premiers travaux d'élagage et de nettoyage du parc se dérouleront justement au niveau de cette entrée à aménager. « C'est une zone hu-

mide, touffue au niveau de la végétation. Avec l'appui des Éco-gardes, nous allons sélectionner les sujets nobles à conserver et les rejets à éliminer. » Le maire souhaite par ailleurs dessiner une promenade au sein du parc. « Ce serait un chemin fait de planches de bois, un peu comme les Planches de Deauville. L'idée est de pouvoir se promener sans avoir les pieds dans la gadoue. » Enfin, la Ville va procéder à une étude hydraulique du site qui permettra de faire le lien avec le projet d'Édouard André en vue de l'aménagement définitif du parc d'ici quelques années.

T.R.